

Décision Générale colonial

Décision n° 939 du 25 août 1947 :

n° 939

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 août 1947
Numéro JO n° 8 du 31/08/1947	Date du numéro 31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est révoqué « par mesure disciplinaire » le nommé Ghaleb Moussa, gardien de phare auxiliaire (3e échelon), pour compter du 31 août 1947. L'intéressé n'aura droit à aucune indemnité.